

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Type d'acte	Arrêté du Président
N° identifiant	2018-0317

Titre	Fermeture temporaire de l'aire d'accueil des gens du voyage de Fontaine le Comte
-------	--

Direction générale	Direction Générale Education - Vie de la cité
Direction	Direction Politique de la ville - Solidarités

P.J	
-----	--

LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

A été affiché à l'Hôtel de Ville de Poitiers
Du _____ au _____

inclus.

Poitiers le _____



ARRETE DU PRESIDENT

N°ordre	0317
N° identifiant	2018-0317

Titre	Fermeture temporaire de l'aire d'accueil des gens du voyage de Fontaine le Comte
-------	--

Direction générale	Direction Générale Education - Vie de la cité
Direction	Direction Poitique de la ville - Solidarités
Imputation budget	

P.J	
-----	--

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-3 et L5211-9-2 qui renvoient aux dispositions de l'article L.2122-21 et suivants ;

VU l'article 114 de la loi n)2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe),

VU l'arrêté préfectoral n° 2016-D2/B1 – 036 du 6 décembre 2016 portant création du nouvel établissement public à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération Grand Poitiers avec les communautés de communes du Pays Mélusin, du Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière et de l'extension aux communes de Chauvigny, Jardres, La Puye et Sainte Radegonde à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2017 D2/B1 – 10 du 30 juin 2017 portant transformation de Grand Poitiers communauté d'agglomération en communauté urbaine ;

VU le procès-verbal d'installation de Grand Poitiers Communauté d'agglomération du 16 janvier 2017 ;

Considérant la nécessité de procéder à l'entretien annuel des sites et d'effectuer divers travaux (espaces collectifs et individuels, réparations diverses), au vu de leur surface et de leur taux d'occupation durant l'année,

Considérant la nécessité d'interdire la zone de chantier, en raison de l'incompatibilité de ces travaux avec l'accueil des gens du voyage sur l'aire,

Considérant la prise en compte d'une fermeture non simultanée de l'ensemble des aires d'accueil sur Grand Poitiers communauté Urbaine pour permettre aux gens du voyage de stationner sur une autre aire durant la fermeture.

ARRETE :

ARTICLE 1 : En raison des travaux d'entretien, de réhabilitation et de maintenance, l'aire d'accueil des gens du voyage de Fontaine le Comte sera fermée aux usagers temporairement du 14 juillet au 29 juillet 2018.
Une liste des aires ouvertes, situées à proximité avec les coordonnées des gestionnaires, sera affichée sur site.

- ARTICLE 2 :** Il est interdit de s'introduire sur le site pendant la durée de fermeture temporaire, sauf pour les services et les entreprises missionnés pour l'entretien.
- ARTICLE 3 :** Le présent arrêté sera affiché en Mairie et sur le site par la gestionnaire.
- ARTICLE 4 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le Président dans le délai de deux mois à compter de sa notification, son affichage ou sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Un recours contentieux peut également être introduit devant le tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois à compter de la notification, de l'affichage ou de la publication de l'arrêté ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.
- ARTICLE :** Monsieur le Directeur Général des Services de Grand Poitiers Communauté urbaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Poitiers le 9/07/2018
 Pour le Président,
 la Vice-Présidente



Madame Christine BURGÈRES

Affichée le	9/07/2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	9/07/2018
Identifiant de télétransmission	D86-20069854-20180709-Imc 188747-AR-1-1
Nomenclature préfecture	8.5
Nomenclature préfecture	Politique de la ville-habitat-logement

GRAND POITIERS Communauté urbaine

15 Place du Maréchal Leclerc
 CS 10569
 86021 POITIERS cedex